



# Infos Municipales FN

LA CIRCULAIRE DE LOUIS ALIOT - FRONT NATIONAL 66 n° 1 - Mai / Juin 2009

## " PERPIGNAN, VILLE LIBRE "

Les 9 et 16 mars 2008, vous avez été nombreux à voter pour notre liste " Perpignan, Ville Libre " et vous nous avez donné la possibilité de vous représenter à la municipalité de Perpignan.

Comme vous avez pu le constater en lisant :

- notre journal " La Flamme du Roussillon ",
- les délibérations du Conseil municipal sur notre site : <http://perpignanvillelibre.over-blog.com>,
- les communiqués de presse et divers articles dans vos journaux locaux,

nous avons mis à profit cette présence au Conseil municipal pour vous représenter en nous exprimant librement et en faisant aboutir certains dossiers.

Afin que notre action devienne plus en plus vigoureuse et efficace, nous vous demandons instamment de ne pas vous abstenir mais de

**voter et faire voter massivement pour notre liste**

## " PERPIGNAN, VILLE LIBRE "

---

Renseignements : LOUIS ALIOT

12 rue Pierre Rameil - 66000 Perpignan - 06.72.13.67.61

Blog : <http://perpignanvillelibre.over-blog.com>

Courriel : [66@fn-languedocroussillon.com](mailto:66@fn-languedocroussillon.com)



# **10 priorités pour PERPIGNAN**

**Pour l'avenir de nos jeunes, pour dynamiser Perpignan et lui redonner une image positive**

- **Sortir de l'affrontement stérile Alduy/Bourquin et des logiques clientélistes paralysant Perpignan au mépris de l'intérêt général**
  - **Rétablir la sécurité et la tranquillité publiques (meilleure utilisation des forces de l'ordre, lutte contre l'immigration sauvage et les trafics de drogue, éloignement des bandes de marginaux)**
- **Réhabiliter certains quartiers insalubres et lutter contre les communautarismes**
- **Faire respecter la propreté en sanctionnant les incivilités et en réorganisant les équipes municipales**
- **Dynamiser le petit commerce, l'artisanat et favoriser les TPE pour relancer l'emploi des jeunes**
- **Défendre les classes populaires contre les effets dévastateurs de l'Europe de Bruxelles**
  - **Donner la priorité d'accès aux emplois et aux logements aux Perpignnais d'abord**
- **Aider les familles par une politique ambitieuse d'accueil de la vie, assurer à nos aînés une plus grande solidarité (soutien à domicile, maisons de retraite plus abordables...)**
- **Développer des transports sûrs et propres, résoudre les problèmes de circulation et de parking, améliorer la signalisation et la voirie**
  - **Défendre et promouvoir les produits viticoles et agricoles du Roussillon**

**Perpignan ville libre,  
plus qu'un slogan,  
une libération et  
un renouveau !**

**LOUIS ALIOT**

## ***Les girouettes de Perpignan par Irina KORTÁNEK***

Si l'on observe la ligne de conduite de certains candidats en lice aux municipales partielles de juin prochain, force est de constater qu'elle s'apparente étrangement au mécanisme des girouettes : ça tourne, ça s'agite et ça brasse du vent ...

**Alduy** nous promet du neuf avec des " produits " recyclés et des réalisations qui auraient eu mille fois l'occasion d'être concrétisées au fil de ses nombreuses mandatures. Au plan politique, l'homme " le plus à gauche du département " n'a pas hésité à quémander une nouvelle fois l'investiture de **l'UMP, le parti de l'ultralibéralisme, de la ruine de Perpignan et du pays tout entier**. Il s'accroche désespérément à ses travaux pharaoniques, alors que les Perpignonais se débattent avec des difficultés croissantes liées à la situation économiquement et socialement déplorable de leur ville et aux Diktate de Bruxelles.

**Amiel-Donat**, ancienne colistière de feu Paul Alduy (UDF), vient de passer une année à nous faire la démonstration de sa conception de la démocratie à la soviétique. Outre le revirement politique - dont elle ne détient malheureusement pas le monopole -, elle s'adjoint dans sa campagne le soutien de Frêche, ce grossier personnage qui insulte les électeurs sans la moindre vergogne, et celui de Bourquin qui nous la joue au chantage : Amiel-Donat à la mairie ou adieu les subventions.

Autre sujet d'étonnement : après Sarko, largement élu sur le programme du Front National, **voilà désormais que JAD emprunte à son tour des thèmes défendus par le FN et Louis Aliot dont notamment celui sur la sécurité**.

Il convient de relever qu'au cours du conseil municipal du 20 octobre 2008, JAD considérait que le dossier de la vidéoprotection " n'était pas d'une urgence certaine et [ ... ] ne concernait pas la gestion quotidienne de cette ville ". Or, dans son programme : " 12 clefs pour Perpignan ", JAD veut rétablir la télé alarme, faire preuve de fermeté par l'installation de vidéo-enregistrements, restaurer l'autorité de la famille et renforcer les effectifs de police. Qui déjà poussait des cris d'orfraie lorsque Louis Aliot a fait usage de l'image et d'une citation de Jaurès ? Pour mémoire : un homme comme Jaurès " appartient " à TOUS les Français, mais le programme d'un parti n'est (ne devrait être) la propriété que de ce SEUL parti.

**Codognès** ou le règne de l'opportunisme .... Exclu du PS, ancien partenaire du trio infernal de la gauche l'an dernier, voici à présent le Monsieur allié au MODEM qui, aux niveaux tant local que national, ne sait pas très bien où il campe. Selon un récent article de l'Indépendant, Codognès détiendrait les clefs du 2<sup>d</sup> tour. Probable. Depuis une année, son ego démesuré s'oppose à celui non moins considérable de JAD : tous deux veulent la première place, manque de chance, il n'y en a qu'une ! Toutefois, pour se rallier Codognès, nul besoin de présenter un programme réalisable, bien conçu et raisonnable pour Perpignan : pour ce faire, il conviendra juste de lui proposer une grosse part de gâteau et le Monsieur viendra bien vite manger dans la main de celui qui lui offrira la plus grosse portion.

Ces girouettes et leurs supporters font état d'une telle mauvaise foi, d'un tel attrait pour le pouvoir qu'ils ne veulent pas reconnaître ce qui apparaît pourtant comme une évidence. **Pour redresser Perpignan, seul Louis Aliot, seul le programme du Front National restent crédibles**. Ce qui était déjà proposé en 2008 demeure (encore plus) valable en 2009. **Les mesures proposées par Louis Aliot répondent aux attentes des Perpignonais. Elles sont raisonnables, réalisables dans un esprit de saine économie** et rejettent la politique de clanisme d'Alduy et celle du placement de la famille et de la soumission à Bourquin/Frêche pratiquée par JAD. **Il serait d'ailleurs intéressant de savoir ce que ses opposants ont à reprocher à Louis Aliot ? Ils resteraient vraisemblablement en mal de réponse hormis les sornettes habituelles clamées à l'encontre du Front National**.

*Suite de l'article page suivante*

*suite de l'article "Les Girouettes de Perpignan"*

Le scrutin des 21 et 28 juin pourrait cependant se solder par une agréable surprise :

- Le Front National retrouve ses électeurs.
- Ses militants s'activent avec entrain dans une campagne prometteuse et un brillant résultat est désormais à portée de main.
- De nombreux Perpignanais se sentant salis et trahis par la fausse droite et par la gauche illusoire, se tourneront certainement vers celui qui les écoute et reste fidèle à sa ligne de conduite

# ***Louis Aliot !***

Pour ces élections, nous devons **tous** remplir notre devoir de citoyen et aller **voter** massivement pour

**le candidat du Front National,  
le candidat du vrai renouveau de Perpignan.**

*Les bureaux de la permanence électorale, durant la campagne municipale, sont ouverts du*

***lundi au samedi de 14 h à 18 h 30***

*au*

***12 rue Pierre Rameil  
à Perpignan***

*(proche du boulevard Clémenceau, 2<sup>ème</sup> rue après le magasin Vergès)*

***Permanence téléphonique assurée :***

***06.72.13.67.61***

# LE ROLE DES ASSESSEURS

**Chaque bureau de vote** se compose d'1 président, d'au moins 2 assesseurs et d'1 secrétaire. Chaque liste en présence peut désigner 1 assesseur et un suppléant pris parmi les électeurs du département. Chaque bureau de vote peut donc avoir un nombre d'assesseurs égal au nombre de listes en présence. Le nom des assesseurs est notifié au maire. Le bureau des élections délivre un récépissé de cette déclaration. Le récépissé sert de titre et garantit les droits attachés à la qualité d'assesseur ou de suppléant.

## Avant l'ouverture du scrutin

- L'assesseur titulaire doit être impérativement présent à l'ouverture (7 H 30) et à la fermeture.
  - Remettre au président du bureau de vote le récépissé et être muni d'un titre d'identité.
  - Aider à l'installation du bureau de vote :
  - Les bulletins de vote sont placés sur une table, sous la responsabilité du président, et rangés dans l'ordre de la liste des candidats.
  - Compter les enveloppes électorales : leur nombre doit être égal à celui des électeurs inscrits dans le bureau (voir nombre d'inscrits page 1 du procès-verbal).
  - Liste d'émargement.
  - Matériel nécessaire pour timbrer la carte d'électeur.
- Avant le commencement du scrutin, le président doit constater que l'urne, à 2 serrures différentes, est vide puis la fermer avec 2 clés. Il garde 1 clé et remet l'autre à un assesseur.

## Le déroulement du vote

L'électeur présente sa pièce d'identité à l'assesseur et prend lui-même une enveloppe. **Si l'électeur souhaite utiliser un des bulletins de vote mis à sa disposition dans la salle de vote, il prend les bulletins d'au moins deux candidats afin de préserver le secret de son vote.** L'électeur doit impérativement présenter une pièce d'identité au président au moment du vote.

Sans quitter la salle du scrutin, il entre seul dans l'isoloir pour placer son bulletin dans l'enveloppe.

Il présente ensuite au président sa carte électorale ou l'attestation en tenant lieu ainsi qu'un titre d'identité (liste des pièces admises affichée dans le bureau).

Le président vérifie l'identité et annonce le numéro de la carte d'électeur.

L'assesseur en charge de la liste d'émargement vérifie l'inscription de l'électeur (onglet) en annonçant le nom de la personne.

Si le nom est bien celui porté sur la carte, la personne peut voter.

Sans toucher l'enveloppe, le président vérifie que l'électeur ne porte qu'1 enveloppe. L'électeur introduit **lui-même** l'enveloppe dans l'urne.

Chaque vote est constaté par la signature de l'électeur : signature à l'encre, en face du nom sur la liste d'émargement et à l'endroit.

Un autre assesseur estampille la carte électorale avec un timbre indiquant la date du scrutin.

Les tâches entre assesseurs sont définies avant l'ouverture du scrutin. En cas de désaccord, les tâches sont réparties par voie de tirage au sort entre les assesseurs.

## Le vote par procuration

L'électeur titulaire d'une procuration (mandataire) doit voter dans le bureau où le mandat est inscrit et présenter un titre d'identité.

Les membres du bureau doivent vérifier que le mandataire (nom inscrit sur la liste) est bien l'électeur qui se présente pour voter (vérifier l'identité).

Le mandataire signe à l'encre la liste d'émargement en face du nom du mandant.

## La clôture du scrutin (18h 00 - Européennes : 20h 00)

Tous les membres du bureau signent la liste d'émargement dès la clôture du scrutin.

Des scrutateurs procèdent au dépouillement sous la surveillance des membres du bureau. Si le nombre de scrutateurs est insuffisant, le bureau de vote peut y participer.

A l'issue des opérations de lecture et de pointage, les scrutateurs signent les feuilles de pointage et les remettent au bureau avec les enveloppes électorales et de centaine.

Le procès-verbal, rédigé par le secrétaire, est établi en 2 exemplaires qui sont signés par tous les membres du bureau et contresignés par les délégués.

Proclamation des résultats affichés dans la salle de vote par le président.

# FEDERATION DES PYRENEES-ORIENTALES

## PREPARONS ENSEMBLE LE SUCCES DE DEMAIN

En raison de la fraude importante dans les bureaux de vote (affaire des chaussettes) au détriment du Front National, nous vous demandons de bien vouloir vous investir comme scrutateur, délégué ou assesseur pour les élections.

Toute aide pour le tractage et l'affichage serait également la bienvenue.

Nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Comptant sur votre collaboration, recevez, cher ami, chère amie, les remerciements de tous nos candidats aux Elections Municipales partielles 2009.

La Secrétaire Départementale,  
Marie-Thérèse Fesenbeck



M..... Mme..... Melle.....

NOM : ..... PRENOM : .....

Adresse : .....

Complément d'adresse : .....

Commune : ..... Code Postal : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Téléphone Fixe : ..... Mobile : .....

Courriel : .....

Lieu de vote : ..... N° inscription sur les listes électorales : .....

(Joindre la photocopie de votre carte d'électeur)

Cocher les cases correspondantes si

Vous acceptez d'être :

Vous désirez aider aux fonctions suivantes :

Scrutateur

Affichage

Assesseur

Tractage

Délégué

sur le bureau de vote de .....

N° : .....

Aux Elections Municipales partielles 2009

**Coupon-réponse à retourner le plus rapidement à l'adresse suivante :**

**FRONT NATIONAL 66 - B. P. 90416 - 66004 PERPIGNAN Cedex**

**Téléphone : 04.68.55.20.63 ou 06.72.13.67.61**